

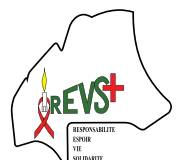


## PROJET DROITS HUMAINS 2014 - 2018

### Burkina Faso

Le projet Droits humains est un projet de plaidoyer visant à renforcer le respect des droits des populations clés, particulièrement exposées et vulnérables au VIH/sida. En renforçant les droits de ces personnes, il entend favoriser leur accès à la prévention et aux traitements du VIH/sida.

Le projet est cofinancé par AIDES, première association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites, et l'Agence française de développement (AFD), et mis en œuvre dans sept pays, en Afrique (Tunisie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun et Burundi) et dans les Caraïbes (Haïti et République dominicaine). Il repose sur le financement d'une ressource humaine entièrement dédiée au plaidoyer en faveur des droits des populations clés.





Participation de REVS PLUS à la commémoration des 30 ans de lutte contre le VIH/sida à Bobo-Dioulasso

## CONTEXTUALISATION

### Contexte épidémiologique

Depuis 2010, les nouvelles infections à VIH ont diminué de 45 % au Burkina Faso et les morts liés au sida de 13 %, selon l'Onusida. La prévalence y est inférieure à 1 % et l'incidence de 0,5 pour 1000, contre 4,5 % et 2,6 pour 1000 au sein de la région Afrique.

Pourtant, derrière ces bons indicateurs se cache de fortes prévalences du VIH au sein de groupes spécifiques où l'épidémie est concentrée :

- chez les travailleurs-ses du sexe (TS) et leurs clients : 16,1 % en 2014 (étude R2P PAMAC-IRSS-JHU)
- chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) : 3,6 % (étude bio-comportementale R2P réalisée à Ouagadougou et 4 % à Bobo-Dioulasso en 2014) ;
- chez les détenus-es (prisonniers-es) : 2,98 % (enquête bio-comportementale réalisée en 2014).

### Contexte légal

Le respect des droits humains de tous et toutes, y compris des populations clés, est aujourd'hui considéré comme un élément central de la lutte contre le VIH/sida et il a été établi que la stigmatisation et la discrimination font partie des principaux obstacles à une riposte efficace contre le VIH et peuvent être subies à double titre, à la fois comme cause et comme conséquence de l'infection à VIH.

Pourtant, la pénalisation du racolage sur la voie publique et de l'outrage aux bonnes mœurs sont régulièrement vecteurs de discrimination des TS et HSH et les droits des populations clés sont régulièrement violés.

### REVS PLUS

L'ONG Responsabilité Espoir Vie Solidarité (REVS PLUS), créée en 1997, est l'une des premières organisations communautaires au Burkina Faso à s'engager aux côtés des autorités, peu après l'apparition de la pandémie de VIH/sida.

Elle reçoit en 2004 l'ordre du Mérite au grade de Chevalier avec agrafe action sociale pour sa contribution à la riposte au VIH au Burkina Faso, suivie ensuite par ses trois antennes, (2012 : Diébougou, Dano et 2013 : Houndé), elles aussi décorées de l'ordre du Mérite. L'association fut élevée Chevalier de l'ordre national en 2017.

Les actions de REVS PLUS couvrent sept provinces du Burkina Faso. Elles s'étendent sur plus de 20 % du territoire national et profite à une population estimée à plus 25 % de la nationale (file active de 3 714 personnes en décembre 2017).



## SENSIBILISER LES ACTEURS-RICES CLÉS

Du fait de leur statut social (profession, mandat, autorité morale ou charismatique, etc.), certaines personnes peuvent avoir un impact décisif dans la lutte quotidienne contre les discriminations et les stigmatisations, et être de précieux relais de cette lutte. Au contraire, un comportement ou un discours non respectueux de leur part peut contribuer à stigmatiser et précariser davantage les populations clés. Pour amener ces acteurs-rices clés à avoir un positionnement neutre et non discriminant à l'égard des personnes issues des populations clés, REVS PLUS a organisé plusieurs ateliers de sensibilisation visant différents corps de métiers : 176 personnes ont été directement formées depuis le début du projet.

### Impliquer les leaders religieux pour lutter contre les mouvements homophobes

En mai 2015, des manifestations homophobes éclatent à Bobo-Dioulasso. Suite à un prêche haineux, les cortèges convergents en direction des domiciles de HSH présumés et un climat social très délétère pour les HSH et la lutte contre le sida s'installent.

Persuadé de la nécessité de dialoguer avec les leaders d'opinion - notamment religieux - pour prévenir ces mouvements homophobes, REVS PLUS organise un atelier sous régional qui regroupe plus de 80 leaders d'opinions, religieux, coutumiers et représentants-es de l'État.

#### Cet atelier a permis :

- de contribuer à sortir de la crise d'homophobie et d'engager un dialogue entre leaders religieux et acteurs-rices de lutte contre le sida ;
- d'obtenir un engagement de ces leaders à accompagner le programme national de lutte contre le sida mais surtout à promouvoir le respect des droits des groupes les plus vulnérables à l'infection du VIH ;
- d'aboutir à un consensus sur une série de recommandations, dont l'exclusion des appels à la haine dans les prêches.

### Sensibiliser les policiers pour réduire les violences

L'étude « Violences basées sur le genre dont sont victimes les populations clés » réalisée en 2016 par Pacte VIH documente de nombreux cas de violations des droits de personnes issues des populations clés. Elle y met notamment en lumière le rôle joué par les hommes en tenue, souvent à l'origine des violences contre les TS, qui ne peuvent alors bien souvent pas déposer de recours juridiques.

Afin de réduire ces violences, REVS PLUS a organisé plusieurs formations à destination des policiers, qui ont permis :

- de former les policiers sur leurs obligations éthiques et déontologiques à respecter les droits des personnes issues des populations clés ;
- d'identifier des alliés-es pour sensibiliser leurs pairs, permettre de faire le suivi avec REVS PLUS en cas d'arrestation et éviter les ruptures de traitement ;
- de déconstruire les représentations des participants sur les personnes issues des populations clés et de contribuer à lutter contre les violences.



Formation des forces de l'ordre sur le respect des droits humains des populations clés

176  
personnes  
formées

44



Policiers

44



Journalistes

44



Acteurs-rices  
du système judiciaire

44



Soignants-es

# LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX TRAVAILLEUSES DE SEXE EN FAVORISANT LEUR PARTICIPATION À UN CADRE DE CONCERTATION

Le travail du sexe n'est pas interdit au Burkina Faso, mais des lois connexes exposent les TS à l'illégalité et à des sanctions pénales. Ces dernières sont régulièrement victimes d'arrestations arbitraires et de racket de la part des forces de police. Ainsi dans la ville de Bobo-Dioulasso, une taxe de 10 000 francs CFA leur est imposée mensuellement, sans aucune base légale. Faute de connaissance sur leur environnement juridique, les TS ne font pas toujours la différence entre les sanctions pénales

et les actes de violation de leurs droits et se réfugient dans la clandestinité pour échapper à cette lourde taxe. Cette situation les éloigne des soins (dépistage et traitement) et contribue à alimenter l'épidémie de VIH.

Ce constat emmène REVS PLUS, en lien avec les associations communautaires TS, à développer une stratégie de concertation entre les différents-es acteurs-rices en favorisant la participation des principales concernées.

## Une stratégie en quatre étapes :

### 1<sup>re</sup> étape

Organisation d'un atelier de sensibilisation à destination des TS pour les renforcer sur leurs droits et favoriser l'*empowerment* des leaders d'associations.

### 2<sup>e</sup> étape

Rencontre entre l'antenne du secrétariat en charge de la lutte contre le sida, les associations identitaires TS et les pairs éducateurs TS pour permettre au TS de témoigner des abus dont elles sont l'objet et associer l'antenne pour qu'elle porte leurs revendications auprès des autorités.

### 3<sup>e</sup> étape

Organisation d'une rencontre avec les associations TS, les gérants de sites TS et les autorités pour dénoncer les descentes arbitraires, les rackets policiers et l'imposition de la taxe mensuelle.

### 4<sup>e</sup> étape

Organisation d'une rencontre avec la totalité des acteurs-rices pour aboutir à des recommandations validées par tous et toutes.

La suppression de la taxe mensuelle de 10 000 francs CFA, la distribution et la mise à disposition des préservatifs et gels dans les sites de TS ainsi que l'élaboration de normes d'hygiène dans les chambres de passe font partie des recommandations adoptées par l'ensemble des participants-es à l'issue de la dernière rencontre.

Ces recommandations, validées par les autorités, constituent désormais un vrai outil pour limiter et dénoncer les violations des droits des TS à Bobo-Dioulasso. La participation des TS a été essentielle dans le processus, ces dernières en sont sorties renforcées.

## PERSPECTIVES

Dans les mois à venir, REVS PLUS renforcera son plaidoyer en faveur d'une politique des drogues plus équilibrée. L'objectif de l'association serait d'aboutir à une relecture ou à un amendement de la loi 17-99 afin d'atténuer son côté répressif et de mieux

prendre en compte les enjeux de santé publique et le respect des droits humains. REVS PLUS plaidera également pour l'élaboration d'un plan stratégique national de lutte contre la drogue intégrant des services de réduction des risques.



REVS PLUS  
B.P. 382 Bobo-Dioulasso  
Burkina Faso  
www.revplus.org  
revsplus@revsplus.org  
Tél. : + 226 20 97 05 17  
Mobile : + 226 70 99 02 91  
FB : revs.plus